

René TIBOGUE
Commissaire-enquêteur
7, rue des Bouvreuils
87480 ST PRIEST TAURION
Tél. 05.55.36.66.13 / 06.81.72.16.38
Courriel : rene.tibogue@wanadoo.fr

Limoges le 17 juillet 2013

Monsieur le Préfet de la Région Limousin
Préfet de la Haute-Vienne
1, rue de la préfecture
BP 87031
87031 LIMOGES Cedex 01

OBJET : Enquête publique LGV Limoges-Poitiers

Monsieur le Préfet.

Conformément à l'article L123-15 du code de l'environnement et de l'article 8 de l'arrêté interpréfectoral en date du 30 avril 2013 portant ouverture d'une enquête publique unique sur le projet de déclaration d'utilité publique des travaux de construction de la LGV Limoges-Poitiers et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme concernés par le projet, au nom des membres de la commission d'enquête que je préside, je vous demande de bien vouloir accorder un délai supplémentaire d'un mois, soit jusqu'au 12 septembre 2013, pour vous transmettre le rapport et les conclusions de cette enquête.

Cette demande est motivée par les éléments suivants :

L'enquête s'est terminée le vendredi 12 juillet au soir, tous les registres étaient en possession de la commission d'enquête le mardi 16 juillet au soir.

A partir de la clôture de ces registres qui s'est terminée le mercredi 17 juillet, la commission d'enquête dispose de 8 jours, soit jusqu'au jeudi 25 juillet, pour remettre au porteur de projet une synthèse des observations. Ces 8 jours sont plus que nécessaire pour analyser les nombreuses observations portées sur les 49 registres (plus de 1 000), les courriers reçus (plus de 1 700), les pétitions (des milliers de signatures), les lettres types (plus de 7 000).

Le porteur de projet, à réception du procès verbal des observations disposera de 15 jours, soit jusqu'au jeudi 8 août, pour fournir un mémoire en réponse.

Sans ce délai supplémentaire la commission ne disposerait plus que 4 jours pour donner son avis sur les observations soulevées, finaliser le rapport et formuler ses conclusions.

Je reste à votre disposition pour vous fournir tous renseignements complémentaires et je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

